



**Arrêté n° 2016-112 du 16 février 2016
portant délégation de signature en faveur
de Mme Anne-Rachel HERMETET**

Le Président de l'Université

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L. 712-2 et R. 719-51 à R. 719-112 ;

Vu le Code des statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu le procès-verbal du conseil d'administration en date du 15 février 2016 relatif à l'élection de Monsieur Christian ROBLEDO en qualité de Président de l'Université d'Angers,

A R R E T E :

Article 1^{er} - Délégation de signature est donnée à Mme Anne-Rachel HERMETET, professeur des universités, responsable du Programme de Recherche CPER-LSHS pour signer, au nom du Président :

1 - En matière d'affaires financières concernant les centres financiers du programme

Les bons de commande et les virements de crédits concernant les centres financiers suivants :

N° du centre financier	Intitulé
911RUA14	SHS
S911 RUA14	SHS

2 - En matière de gestion des ressources humaines

Les ordres de mission des personnels relevant d'un organisme de recherche ou d'un établissement extérieur à l'université (INSERM, CNRS, AGROCAMPUS OUEST...) affectés au CPER-LSHS, ainsi que les personnels invités à l'université.

Les ordres de mission des personnels de l'université sont signés par le directeur de la composante dont ils relèvent.

Les ordres de mission à l'étranger de tous les personnels cités dans le présent article sont signés par le président de l'université.

Article 2 - Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 16 février 2016. Il abroge et remplace l'arrêté n° 2014-37 du 2 octobre 2014.

Article 3 - Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au registre des actes administratifs de l'université d'Angers.

Fait à Angers, le 16 février 2016, en trois exemplaires originaux.

Le délégant,
Christian ROBLEDO
Président de l'université
Signé

Vu et pris connaissance
Signature de la délégataire

Anne-Rachel HERMETET
Signé

Destinataires : Directeur général des services, agent comptable, Intéressée, Service Juridique (Registre des actes administratifs).

Mis en ligne le 21/04/2016